

Compte rendu de séance Séance du 12 décembre à 20h30

L'an 2022 et le 12 décembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie : Salle du Conseil sous la présidence de FAUVEL Marc, Maire.

Présents : M. FAUVEL Marc, Maire, Mme BASLÉ Marie-Pierre, Mme GANDOUIN-VIEL Jacqueline, M. LEBRETON David, M. LETORT Anthony, Mme CRESPEL Annick, M. JEULAND Philippe, M. LE FAOU Frédéric, Mme TRAVERS Patricia.

Absents excusés : Mme LERAY Stéphanie (procuration à M. LETORT Anthony), Mme BÉDIER Mélanie, M. BOURGES Benoît, M. MESTRARD Emmanuel, Mme DESCHAMP-POZZAN Sandrine, M. DAVENEL Dominique

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 9

Date de la convocation : 06.12.2022

A été nommé(e) secrétaire : M. David LEBRETON.

SOMMAIRE

- => **Délibération** : Achats de tables et de chaises pour salles communales.
- => **Délibération** : Achat de matériel pour service technique (taille-haies et débroussailleuse).
- => **Délibération** : Devis pour réalisation d'une structure sur acrotères toit terrasse.
- => **Délibération** : Bibliothèque : Avenant pour achat groupé de cartes d'emprunt de livres avec le réseau bibliothèque de Vitré Communauté.
- => **Délibération** : Devis pour achat de distributeur de sacs pour déjections canines.

QUESTIONS DIVERSES

- ⇒ **[Approbation à l'unanimité du compte-rendu de la séance du 14/11/2022.](#)**

⇒ **2022-12-85 : Achats de tables et de chaises pour salles communales**

Mr Le Maire fait savoir que depuis la construction de la salle annexe (qui est beaucoup demandée pour diverses manifestations) et la location de la salle polyvalente, la gestion des tables et chaises est devenue très compliquée. Les agents techniques passent beaucoup de temps à les déplacer d'une salle à une autre et lorsqu'il y a 2 manifestations le même jour, nous devons emprunter aux autres communes. Il est donc proposé de faire l'acquisition d'un complément de chaises et de tables. Lors du congrès des Maires, Mr Le Maire a eu une opportunité au stand ALSTRAD qui leur a fait la proposition suivante :

Réf. Article	Détail de la commande	Coloris	Quantité	Prix unitaire	TOTAL
	Table Lifeline 183 blancs		15		1405
	Chaise rebrousse		1		277
	chaise Aens luxe noire		100		4950
	chaise		1		
	Mange debout		5		offert
				Montant H.T.	6600
				Total Eco H.T.	

IMPORTANT LIVRAISON : A réception,

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le devis de l'entreprise ALSTRAD d'un montant de 6 600.00 € H.T. et autorise Mr Le Maire à le signer.

⇒ **2022-12-86 : Achat de matériel pour le service technique (taille-haies et débrouailleuse)**

Mr Le Maire informe le Conseil Municipal qu'actuellement les agents techniques possèdent un seul taille-haie et une seule débrouailleuse pour trois. Leur souhait est de faire l'acquisition d'un de chaque pour gagner du temps. Un devis a été demandé à SOVIDIS de Vitré :

DEVIS

1/1

Date	N° Pièce	N° Client
21/11/2022	1403334	CLI 548

Magasin : SOVIDIS
7 rue Fougeray
BP 90406

35500 VITRE
Tel: 02 23 55 71 00 Fax: 02 23 55 71 09
Contact : LAURENT MORIN 02-23-55-71-00

MAIRIE ST JEAN SUR VILAINE
PLACE GRAND COUR

35220 ST JEAN SUR VILAINE

Tel : 0299003255 Fax : 0299003637 Port : 0687445669

SOVIDIS SAS
7 rue Fougeray - BP 90406
35504 VITRE CEDEX
Capital:1440000E-RCS 440178721

APE: 4752 SIRET: 44017872100021

N° TVA INTRA : FR00440178721

Désignation Produit	Code produit	Quantité	Prix HT	Montant	TVA
DEHROUSSAIL - FSA130R	216940	1,000 PCE	375,000	375,00	1
BATTERIE AP300S	231639	3,000 PCE	239,667	719,00	1
POCHETTE AP AVCC CABLE	222149	1,000 PCE	99,583	99,58	1
TAILLE HAIES HSA100.0	258168	1,000 PCE	272,917	272,92	1
POCHETTE AP AVCC CABLE	222149	1,000 PCE	99,583	99,58	1

DEVIS ETABLI SELON LES TAUX DE TVA EN VIGUEUR

DEVIS VALABLE 1 MOIS	TVA	Montant HT	% TVA	Montant TVA
	1	1.566,08	20,00	313,22
BON POUR ACCORD	Règlement : VIREMENT BANCAIRE COMPTANT			
Le :	Mode d'expédition : Expédié			
Signature et cachet :				
	TOTAL H.T	1.566,08		EUR
	TOTAL T.V.A		313,22	EUR
	TOTAL T.T.C	1.879,30		EUR

CGV - Votre commande implique l'acceptation de nos conditions de vente: toutes nos factures sont payables comptant
Aucun escompte pour paiement anticipé. Selon la loi LME N.2008-775. A défaut de paiement à l'échéance, des pénalités de retard pourront être appliquées et sont évaluées à 7% lors la durée d'indivisibilité mensuelle pour un minimum annuel de 6%.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le devis de l'entreprise SOVIDIS d'un montant de 1 566.08 € H.T. (1 879.30 € T.T.C.) et autorise Mr Le Maire à le signer.

⇒ **2022-12-87 : Salle polyvalente : devis pour réalisation d'une structure sur acrotères toit terrasse**

Mr Le Maire rappelle qu'il est fréquent de voir des jeunes escalader sur le toit-terrasse de la salle polyvalente.

Pour des raisons de sécurité, il est proposé de faire réaliser et poser une structure pour remédier à ce problème. Dans ce cadre, Mr Le Maire a demandé à 2 entreprises des devis :

ENT. SUIRE	METALLERIE PORTES DE BRETAGNE
2 628.00 € H.T.	2 726.96 € H.T.
(3 153.60 € T.T.C.)	(3 272.35 T.T.C.)

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de retenir le devis de l'entreprise SUIRE d'un montant de 2 628.00 € H.T. (3 153.60 € T.T.C.)

Mr Le Maire rappelle que dans le cadre du réseau des bibliothèques de Vitré Communauté, les cartes d'adhésion « Arléane » étaient distribuées par Vitré Communauté et non facturées aux communes. A partir de janvier 2023, la commande de ces cartes sera toujours faite par Vitré Communauté mais seront facturées aux communes.

Ainsi, l'article 3 de la convention d'adhésion aux communes au réseau des bibliothèques est modifié et complété comme suit :

Ancienne formulation :

Article 3 : Harmonisation des services au public et homogénéisation des pratiques

Afin d'optimiser l'usage des outils et du réseau, d'en simplifier la communication et d'en alléger son fonctionnement, la recherche de solutions consensuelles est systématique. De premiers consensus sont d'ores et déjà approuvés :

- La bibliothèque procédant à l'inscription (ou à son renouvellement) délivrera à l'abonné une carte d'adhésion lui permettant d'emprunter dans l'ensemble des bibliothèques et médiathèques du réseau et d'accéder à son compte via internet, quel que soit son lieu d'habitation,

Nouvelle formulation :

Article 3 : Harmonisation des services au public et homogénéisation des pratiques

Afin d'optimiser l'usage des outils et du réseau, d'en simplifier la communication et d'en alléger son fonctionnement, la recherche de solutions consensuelles est systématique. De premiers consensus sont d'ores et déjà approuvés :

- La bibliothèque procédant à l'inscription (ou au renouvellement) délivrera à l'abonné une carte d'adhésion dotée d'un numéro unique lui permettant d'emprunter dans l'ensemble des bibliothèques et médiathèques du réseau et d'accéder à son compte via internet quel que soit son lieu d'habitation.

La coordination du réseau Arléane recense les besoins en cartes d'adhésion pour chacune des communes membres du réseau et se charge de passer commande auprès d'un fournisseur.

Les cartes seront ensuite facturées aux communes puis redistribuées par l'intermédiaire du coordinateur.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, l'avenant N° 2 à la convention d'adhésion des communes au réseau des bibliothèques relatif à l'achat groupé de cartes d'adhésion des usagers et autorise Mr Le Maire à le signer.

⇒ **2022-12-89 : Devis pour achat de distributeur de sacs pour déjections canines**

Mr Le Maire propose au Conseil Municipal de faire l'acquisition de bornes de propreté concernant les déjections canines

Mr Le Maire donne la parole à Mr David LEBRETON, Adjoint au Maire, qui va présenter les différents devis qu'il a reçu :

Comparatif distributeur

	Net collectivités	DMC Direct	Animo concept	
Présentation				
Prix borne	246.63 € pièce	227.00€ pièce	299,20 € pièce Offre 2 +1	299,20 € pièce Offre 2 +1
Matériaux	Alu + distributeur polyéthylène haute densité	Alu + distributeur polyéthylène haute densité	alu	Alu
Pose	À sceller sur mât ou mural	À sceller sur mât ou mural	À sceller sur mât ou mural	À sceller sur mât ou mural
Type de sac	Sac à bretelle	Sac à bretelle	Sac à bretelle	Sachet
Prise du sac	Par pincement	Par pincement	Par pincement	
Recharge sachet	500 sacs offerts	500 sacs offerts	5000 sachets liasses universelles à bretelles 49.00€ HT	2000 sachets biodégradables et compostables 71.00 € HT Carton ou matière naturelle
Couleur	Vert sapin RAL 6009	RAL à déterminer à la commande	Vert sapin RAL 6009	Vert sapin RAL 6009
Coût de transport	offert	offert	offert	Offert
Délai de livraison		A confirmer à la commande	3 semaines	3 semaines
Remise		128.30 € HT		
Devis Prix pour 3 bornes + mat + lot de sac	739.89 € HT	552.70 € HT	696.40 € HT	953.40 € HT

Après Avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise DMC DIRECT pour un montant de 552.70 € H.T. et autorise Mr Le Maire à le signer.

QUESTIONS DIVERSES

- ⇒ Résultat de l'appel d'offres pour les cellules commerciales : 10 cabinets d'études ont été retenus. Le choix de l'architecte se fera lors de **la réunion du mardi 19 décembre à 20h30.**
- ⇒ Réunion publique pour Mutuelle Communale : **samedi 14 janvier 2023**
- ⇒ Cérémonie des vœux du Maire : **vendredi 20 janvier 2023 à la salle annexe.**
- ⇒ Repas du Conseil Municipal : **vendredi 27 janvier 2023 à la Téranga.**

***Prochaine réunion du Conseil Municipal
le lundi 16 janvier 2023 à 20h30***

Clôture de la séance 21h45